

Adieu
au CRM
bienvenue à
IRSC

Avis au conseil
d'administration
d'Instituts de
recherche en
santé du Canada

~ Mai 2000



Adieu
au CRM
bienvenue à
IRSC



Salutations

Lors de sa dernière réunion, le Conseil de recherches médicales (CRM) a passé le flambeau au Conseil d'administration d'IRSC (Instituts de recherche en santé du Canada) :

En prévision de l'arrivée imminente des Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches médicales souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration.

Le Conseil de recherches médicales adresse au président et au Conseil d'administration d'IRSC ses meilleurs vœux de succès dans le développement de la recherche en santé au Canada. Il espère qu'ainsi tous les chercheurs médicaux canadiens seront assurés d'un niveau d'aide financière concurrentiel sur le plan international. Le savoir qui résultera de ces investissements sera profitable à la santé de tous les Canadiens et à l'économie nationale.

– Motion finale du CRM, 22 mars, 2000

Pendant trois ans, le CRM a collaboré avec le ministre de la Santé, Allan Rock, et le gouvernement canadien en vue de donner forme à la vision d'un milieu de la recherche en santé plus dynamique, mieux intégré et doté des ressources nécessaires, qui permettent à toute la sphère de la recherche d'atteindre l'excellence au niveau international. Des milliers de Canadiens ainsi que de nombreuses organisations ont participé aux débats sous-tendant la création d'IRSC. Leurs points de vue souvent différents ont abouti à un ensemble d'aspirations clairement formulées à l'égard de la nouvelle organisation. À leur dernière réunion, les membres du CRM ont parlé à la fois en leur nom personnel et au nom du groupe de leurs espoirs, de leurs conseils et de leur enthousiasme à l'endroit d'IRSC.

*Notre vision du Canada
du 21^e siècle est claire.*

Une société vouée

*à l'excellence et
déterminée à réussir.*

*Le Canada appartient
au 21^e siècle. Et qu'au
21^e siècle, le Canada
repoussera les limites
de sa réussite et
continuera d'être un
modèle d'excellence.*

– Adresse en
réponse au discours
du Trône du
Premier Ministre
Jean Chrétien (1999)

**« La création
d'Instituts de
recherche en santé
du Canada... amènera
réellement une
transformation dans
la façon dont
la recherche est
organisée, financée,
coordonnée et
réalisée dans
notre pays »**
(Traduction libre)

– Ministre de la Santé,
Allan Rock,
Projet de loi C-13,
débat dans
le cadre de la
deuxième lecture

La route conduisant à IRSC

Instituts de recherche en santé du Canada est une initiative dynamique et transformatrice. Elle tire sa force d'un rêve, d'une vision. Elle est rafraîchissante de par sa dimension inclusive et nationale

– Henry Friesen
Président,
Conseil du CRM

IRSC devra se pencher plus particulièrement sur la façon d'accroître la capacité dans les régions

– James Dosman,
Conseil du CRM

IRSC devra créer des liens explicites avec les intervenants du système de santé en vue d'investir dans des solutions aux problèmes les plus pressants des Canadiens.

– Yves Morin,
Conseil du CRM

L'idée avait d'abord semblé ridicule pour certains. En fait, il s'agissait du résultat logique d'une série de transformations survenues au sein du milieu de la recherche en santé au Canada au cours des années 1990. Dans son plan stratégique de 1992, le CRM s'était engagé à quitter son rôle traditionnel d'organisme subventionnaire pour exercer une gamme complète d'activités de direction :

Le CRM doit devenir de plus en plus un coordonnateur, un réalisateur de consensus, un facilitateur du changement, un catalyseur, un conseiller sur le plan éthique, un bureau central en matière de recherche et d'information et un puissant porte-parole du milieu canadien de la recherche en sciences de la santé.

Pleinement résolu à apporter des changements, le CRM a constamment élargi l'étendue de son travail tout au long des années 1990. Il a établi des partenariats avec des organismes bénévoles et l'industrie, entrepris de nouvelles initiatives avec le gouvernement à de nombreux niveaux et joué un rôle plus proactif en mettant au point des stratégies pour l'avenir de la recherche en santé au Canada. Ces divers projets, y compris le soutien aux réseaux des centres d'excellence, les partenariats créés avec de nombreux organismes bénévoles et avec l'Association canadienne de l'industrie du médicament (ACIM) et la création du Fonds de découvertes médicales canadiennes ont convaincu le CRM des synergies qui peuvent se dégager de l'élargissement de son mandat et du besoin de changement qui serait bien autre chose que du gradualisme.

Le gouvernement canadien ayant prouvé son engagement à l'excellence en matière d'innovation et de recherche par l'instauration de la Fondation canadienne pour l'innovation, de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, de la bourse d'études du millénaire, des Chaires de recherche du Canada, de Génome Canada et d'autres projets, le temps est donc venu d'entreprendre une initiative stratégique transformatrice et déterminante. Le CRM et ultérieurement une importante coalition ont proposé la nouvelle notion des instituts,

à laquelle le Premier ministre et le ministre de la Santé ont donné un appui enthousiaste.

Pendant la phase de transition d'IRSC, on s'est attardé à l'édification d'une solide fondation. Le Conseil d'administration provisoire et le milieu canadien de la recherche en santé se sont employés à former une coalition partageant une vision commune et à concevoir un plan détaillé sur le consensus relatif à la création d'IRSC.

IRSC devra prouver que le nouveau système fonctionne, c.-à-d., qu'ils devra fournir la preuve de partenariats fructueux avec divers collaborateurs.

*– Denise Alcock,
Conseil du CRM*

ALLER DE L'AVANT (PHASE I)

IRSC a pour mission d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada.

– Loi sur les IRCS, sanction royale obtenue le 13 avril 2000

IRSC doit prouver qu'il remplit entièrement et rapidement sa promesse – dans un délai de 18 mois – pour que le financement de la phase II soit assuré et que la tâche initiale de transformation du milieu canadien de la recherche en santé soit menée à terme. Pendant la phase I, les structures d'IRSC doivent être mises en place. La réalisation du projet pourrait se dessiner comme suit :

IRSC doit établir, communiquer et mettre en évidence des normes élevées en matière d'éthique et de protection des humains comme sujets de recherche.

*– Judith Hall,
Conseil du CRM*

I. Création des instituts

IRSC établira une liste d'instituts. Chacun d'eux fera appel à des chercheurs de toute provenance, y compris les spécialistes de la recherche biomédicale, de la recherche clinique, de la recherche en systèmes et en services de santé, de la recherche des déterminants sociétaux, culturels et environnementaux de la santé. Les instituts s'assureront que la science qui satisfait aux normes d'excellence supérieures se poursuit inexorablement. Ils cibleront des programmes et des partenariats qui permettent de répondre aux priorités stratégiques des Canadiens.

IRSC aura à prouver comment elle est devenue un partenaire essentiel pour Santé Canada et comment les Canadiens des 10 provinces en tirent avantage.

*– Denis Roy,
Conseil du CRM*

Les instituts auront à mettre au point une méthode de suivi crédible de leur rendement pour s'assurer qu'ils peuvent répondre aux nouveaux besoins de la science et aux nouvelles priorités en matière de santé.

– Philippe Crine,
Conseil du CRM

Sous les auspices d'IRSC, le recrutement et le maintien en poste des chercheurs devraient s'améliorer si nous obtenons un niveau de financement de la recherche qui est concurrentiel sur le plan international.

– David Goltzman,
Conseil du CRM

Grâce au leadership de leur directeur scientifique et des conseils consultatifs, les instituts deviendront le point de contact national pour les discussions scientifiques et les échanges intersectorielles d'idées, de connaissances et de besoins. Les instituts relieront les chercheurs au plus grand éventail possible de partenaires, de bailleurs de fonds, d'adeptes, de clients et de citoyens.

II. Établissement de partenariats

Le partenariat est la pierre angulaire d'IRSC. En effet, les partenaires comme les organisations bénévoles joueront un rôle d'intégration dans le façonnement de l'organisme et de ses activités. Le développement de nouveaux partenariats renforcés avec Santé Canada et les ministères de la Santé provinciaux doit être classé au rang supérieur des priorités. L'établissement de partenariat au sein d'IRSC a notamment pour but :

- 1) de lier et d'intégrer les groupes de recherche provenant de différents domaines, secteurs, organisations et régions pour la résolution de problèmes et d'objectifs communs;
- 2) de relier les chercheurs aux bénéficiaires de la recherche pour la satisfaction commune de besoins et de possibilités à exploiter en matière d'application des connaissances;
- 3) de procurer un forum aux partenaires pour qu'ils participent à l'établissement et à la planification de la mise en oeuvre des priorités de recherche au Canada;
- 4) de collaborer avec d'autres bailleurs de fonds en vue de rationaliser l'administration, de réduire au minimum le chevauchement de programmes et d'optimiser l'efficacité et la synergie;
- 5) de collaborer avec les universités, les hôpitaux, les instituts de recherche et les collectivités pour faire en sorte qu'IRSC devienne un symbole d'excellence, d'espoir et d'une meilleure santé pour tous; de créer une plateforme permettant au Canada d'établir des stratégies de base en matière de recherche en santé, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.



Avec l'avènement d'IRSC, nous espérons que les universités observeront une demande accrue pour des postes de recherche au niveau des études supérieures et que des spécialistes en orientation professionnelle signaleront un intérêt croissant de la part des jeunes pour des carrières scientifiques.

– Robert McMurtry,
Conseil du CRM

III. Édification de l'excellence

Pour que le Canada devienne « l'endroit où il faut être », nous avons besoin de gens talentueux, d'installations de première qualité et de financement adéquat.

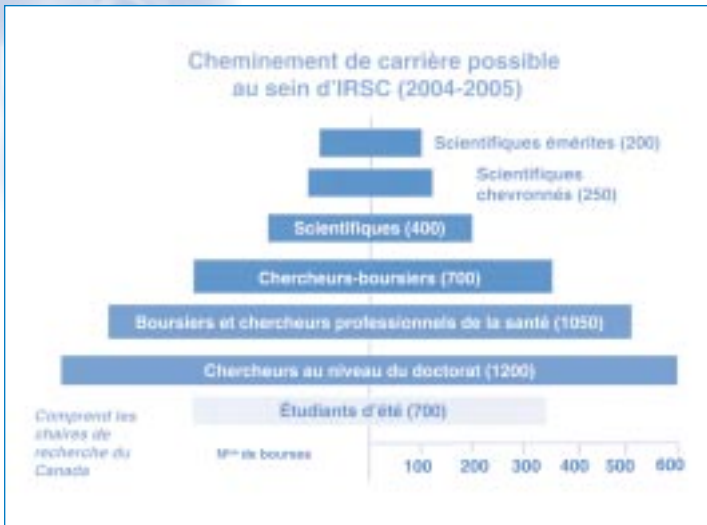
- (1) Excellents scientifiques : la science c'est d'abord et avant tout une question de ressources humaines. Pour être un leader mondial en recherche sur la santé, il faut former les jeunes scientifiques les plus prometteurs et leur fournir les occasions leur permettant de s'accomplir au Canada.

La pyramide d'investissements éventuels d'IRSC dans le capital humain illustre les ouvertures possibles. Avec l'avènement des Chaires de recherche du Canada, de nouvelles possibilités s'offrent à nous, possibilités qui étaient inconcevables auparavant. Il devient maintenant possible de s'attendre à ce que la moitié des bénéficiaires d'IRSC puissent recevoir à la fois un salaire et une subvention. On peut donc désormais imaginer que nos meilleurs cerveaux pourront se concentrer sur les questions les plus épineuses en matière de santé.

Sous l'égide d'IRSC, les chercheurs devraient avoir le sentiment intrinsèque qu'ils font partie d'un ensemble supérieur à eux.

– Jacques Simard,
Conseil du CRM

Par la même occasion, le bassin des chercheurs s'élargit à mesure qu'IRSC investit davantage. Si l'on tient compte de l'actuel milieu de la recherche en santé, nous devrions nous attendre à ce que le bassin des chercheurs d'IRSC inclut 4000 directeurs de recherche.



IRSC devrait être reconnue incontestablement par le public, le gouvernement, les autorités en matière de santé et les chercheurs de partout pour l'excellence de sa recherche.

– Joel Weiner,
Conseil du CRM

(2) Excellentes ressources : les chercheurs ont besoin d'installations, de matériel, de bases de données et de réseaux. La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), soutenue récemment à l'aide d'un nouveau financement, est un joueur clé, qui voit à ce que notre infrastructure en recherche appuie l'excellence. IRSC devra étendre son rôle à des domaines qui viennent compléter le rôle de la FCI, comme par exemple l'établissement des principales cohortes, de bases de données et de ressources génomiques, et l'accès à celles-ci, ainsi que le prélèvement d'ADN et de tissus. Certains des investissements feront l'objet d'un partenariat avec Génome Canada et les provinces. D'autres secteurs d'investissement importants pour IRSC incluront le développement de réseaux et de consortiums, y compris des réseaux d'essais cliniques et des centres de coordination.

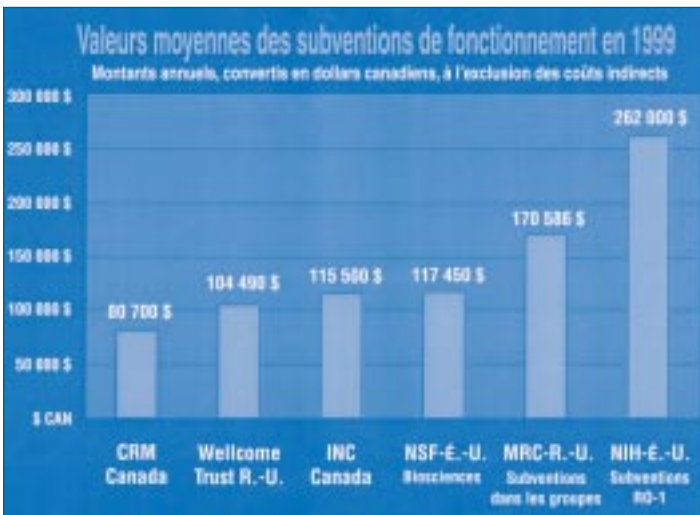
(3) Excellent financement de projet : les fonds consacrés au fonctionnement sont au cœur du soutien à la recherche dans tous les secteurs et les disciplines. Les subventions accordées par IRSC doivent être adéquates et concurrentielles selon les normes internationales. La vision audacieuse d'IRSC ne deviendra une réalité que lorsque la moyenne des subventions canadiennes cessera de traîner loin derrière celles du Royaume-Uni et des États-Unis. Bien que l'entière parité avec ce dernier pays ne soit peut-être pas possible, l'obtention d'un niveau de subvention au Canada de l'ordre de 150 000 \$ devrait être un objectif raisonnable à court terme.

IV. Un sens de l'urgence

Dans le monde d'aujourd'hui, la vitesse est gagnante. IRSC devra être ouvert sur l'avenir, être à l'avant du jeu et prévoir les nouveaux besoins en soins de santé des Canadiens ainsi que les changements au Canada dans l'économie du savoir et au sein de la société. Les programmes de collaboration – les Alliances communautaires en recherche en santé (ACRS) et les Équipes interdisciplinaires de recherche en santé (EIRS) – ont déjà remporté rapidement un succès manifeste. Ces programmes ont été conçus pour amorcer la transition vers IRSC. Pour chaque

IRSC doit établir des mécanismes afin de faciliter l'échange du savoir et le transfert des technologies entre les chercheurs médicaux et les utilisateurs de services de santé, y compris les chercheurs, les professionnels de la santé, les décideurs ainsi que l'entreprise et l'industrie.

– Heather
Munroe-Blum
Conseil du CRM



Les nouveaux programmes seront d'efficaces mécanismes aux fins de la réalisation des objectifs d'IRSC; au cours de la première année, nous espérons assister à l'établissement d'au moins 25 ACRS et 25 EIRS.

– Philip Seeman,
Conseil du CRM

IRSC devrait aider le milieu de la recherche à rester fort et uni, en s'exprimant d'une seule voix et en participant à l'édification d'un système très accueillant pour les nouveaux chercheurs.

– Khaled Hashem,
Conseil du CRM

programme, 180 équipes de chercheurs ont postulé, couvrant ainsi le spectre complet du milieu de la recherche. Les partenaires communautaires dans les projets des ACRS se composent notamment des ministres de la Santé, des fondations locales, des organisations de la santé et des groupes de soutien.

Le nouveau Conseil d'administration a pour défi de démontrer aux représentants élus et aux Canadiens qu'il peut faire avancer à pas de géants la phase I d'ici l'automne 2001 – dix-huit mois à compter de maintenant. Il devra en outre montrer à ses intervenants que le milieu de la recherche en santé au Canada a été modernisé, qu'il est approprié et qu'il commence à donner des résultats. Que par ailleurs ses partenariats fonctionnent bien, et que le milieu de la recherche assurera une bonne santé et la création de richesse.

Au tout début, **le défi que devra relever le milieu de la recherche** sera de continuer à focaliser sur les résultats. Compte tenu des perspectives de hausses substantielles dans le nombre et la valeur des différentes catégories de subventions ainsi que d'aide salariale à long terme pour les projets de recherche de qualité supérieure, il est essentiel de livrer la marchandise et de soutenir l'élan. La coalition qui s'est formée en vue de mettre sur pied IRSC doit demeurer unie et s'employer à réaliser au mieux la phase II ou les cibles prévues pour 2005.

Vers la Phase II

Les perspectives à moyen et à long termes pour la recherche scientifique au Canada sont plus favorables que ce que le CRM avait imaginé il y a de cela seulement quelques années. Le gouvernement canadien s'est engagé à doubler le financement de la recherche en santé de 1998 à 2002. IRSC doit justifier cette nouvelle augmentation de l'aide financière, qui doit s'élever d'ici 2005 à 1 milliard de dollars ou à 1 p. 100 des dépenses de santé au Canada, par la poursuite du but que s'est fixé le Premier ministre, qui est de « placer le Canada à l'avant-garde de l'économie axée sur le savoir du 21^e siècle. »

La promesse d'un milliard de dollars à IRSC



Avec IRSC, nous devons être en mesure de prouver que le rendement pour la société canadienne est supérieur à l'investissement ; à court terme, nous devons prouver que nous avons créé une nouvelle voie d'entrée à la transposition de la recherche et des idées.

– Kevin Keough,
Vice-Président,
Conseil du CRM

Pour concrétiser le but en question, IRSC doit tenir promesse en ce qui a trait à l'excellence, à l'innovation et à l'efficacité. Elle doit produire les dividendes qui établiront le bien-fondé des investissements supérieurs dans le domaine de la recherche.

Pour atteindre l'objectif du 1 p. 100 d'investissement dans la recherche en santé au Canada, IRSC aura besoin d'un accroissement de 150 millions de dollars de l'enveloppe budgétaire à chaque trois, quatre et cinq ans. Le tableau ci-dessus donne un aperçu des réalisations attendues, en matière de ressources humaines, d'installations, de subventions, de collaborations et de partenariats.

En prenant la décision d'aller de l'avant avec IRSC, le gouvernement a compris qu'il s'agissait d'un projet transformateur d'envergure nationale. Ce n'était pas un projet qui pouvait se réaliser d'un seul coup, mais qui se réalisera étape par étape.

– Henry Friesen,
Président,
Conseil du CRM

Un avenir prometteur

Ces objectifs sont clairs pour IRSC et réalisables. Le Conseil du CRM invite les scientifiques et les partenaires canadiens à adhérer à la philosophie d'IRSC, qui a inspiré les efforts du CRM à se métamorphoser en vue d'édifier une meilleure infrastructure de recherche. Le Conseil invite le milieu de la recherche à appuyer le Conseil d'administration dans sa démarche conviant IRSC vers une ère nouvelle des plus captivantes.

Réaliser la vision du Premier ministre : le plan directeur

Activité	État actuel	Résultat prévu d'ici 2005 pour appuyer la phase II	Investissements d'IRSC
Nbre de subventions (stratégique + non sollicitée, pour l'ensemble du milieu de la recherche)	2 300	4 000	
Valeur des subventions	100 000 \$	150 000 \$ en moyenne	600 M \$
Formation/capacité	1 600	3 000 stagiaires	75 M \$
Cheminement de carrière	20% de subventions avec appui salarial	50 % de subventions avec appui salarial	80 M \$
Infrastructure et ressources (centres d'essai, base de données, cohortes, appareils)	7 millions de dollars	Éventail complet de ressources financé	65 M \$
Équipes de recherche conjointes (ACRS/EIRS/groupes/consortiums)	100 équipes @200 000 \$	200 équipes @ 800 000 \$	160 M \$
Fonds de développement des instituts	–	8-12 instituts mis sur pied avec les conseils consultatifs institutionnels et les plans stratégiques	20 M \$
			1 milliard \$